



Le défi de la transition énergétique pour les entreprises

Réduire son empreinte carbone, réinventer les procédés, pour des activités durables

Quels enjeux énergétiques dans les régions Centre-Val de Loire et Ile-de-France ?

En tant que région la plus peuplée, l'Ile-de-France fait face à une demande énergétique croissante. Elle importe 95 % de son électricité (dont une partie depuis le Centre-Val de Loire, qui dispose d'un gros parc nucléaire). Au-delà de la nécessaire sobriété énergétique, les entreprises doivent également repenser leurs modes de production, en remplaçant les énergies carbonées par des énergies décarbonées. Le secteur industriel régional a déjà contribué à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 15 ans. Le développement des infrastructures, notamment au travers du Grand Paris (dont le Grand Paris Express), vise à réduire l'empreinte carbone des transports et à encourager les mobilités douces, tout en favorisant l'installation des entreprises sur l'ensemble du territoire francilien.

En région Centre-Val de Loire, on note un important potentiel pour les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et éolienne. Cependant, avec 9,9 TWh produits, la production des énergies renouvelables est encore en dessous de l'objectif fixé par le SRADDET (16,52 TWh en 2021) malgré une progression de 40 % entre 2014 et 2022. Les émissions de gaz à effet de serre ont reculé de 14 % entre 2014 et 2020, l'objectif régional étant de diminuer leur part de 50 % d'ici 2030. L'agriculture et les transports sont les principaux secteurs émetteurs (source : *panorama énergie-climat en région Centre-Val de Loire*, DREAL, 2024).

Une volonté politique suivie d'une évolution réglementaire

A la différence des précédentes transitions énergétiques, la mutation en cours aujourd'hui est initiée non par les acteurs économiques, mais par une volonté politique qui s'est traduite sur le plan réglementaire. Plusieurs réglementations ont ainsi un impact sur la stratégie énergétique des entreprises :

- Le Green Deal : une stratégie visant à transformer l'économie européenne pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- La Directive RED III qui impose une part d'au moins 42,5 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie européenne d'ici 2030, avec un objectif indicatif de 45 %
- La réforme du marché de l'électricité, qui vise à réduire la volatilité des prix et à promouvoir les contrats à long terme comme les Power Purchase Agreements (PPA)
- La directive CSRD reprenant les informations à publier des entreprises sur les consommations d'énergie et leurs efforts de décarbonation.

Au niveau français, il est important de considérer les mesures spécifiques adoptées :

- La loi APER (2023) pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables
- Le plan de sobriété énergétique, lancé en 2022, visant à réduire la consommation d'énergie de 10 %.

Un Livre Blanc pour orienter les entreprises de cosmétique

Début décembre 2024, Cosmed a publié le premier Livre Blanc sur l'énergie dans le secteur cosmétique. Fruit d'un travail collaboratif avec l'avocate Corinne Lepage, fondatrice du cabinet Huglo Lepage Avocats et ancienne ministre de l'Environnement, cet ouvrage a pour objectif d'apporter des solutions concrètes aux entreprises face aux défis énergétiques actuels : s'inscrire dans les objectifs hautement ambitieux de l'Europe en termes de neutralité carbone d'ici 2050, mais aussi intégrer des solutions énergétiques innovantes pour assurer la durabilité des activités de la filière. La première partie reprend le cadre réglementaire européen et français associé à l'énergie. La seconde propose des solutions illustrées de témoignages d'entreprises adhérentes pour réduire la dépendance énergétique tout en améliorant l'efficacité et la compétitivité. Parmi ces solutions : l'opportunité de production d'énergie renouvelable, la maîtrise des consommations d'énergie, les leviers liés à la construction et à la gestion des bâtiments.

Exemple en région : quelles solutions les entreprises mettent en avant pour assurer la durabilité de leur activité ?

Dans ce livre Blanc, plusieurs entreprises, implantées dans différentes régions de France, témoignent des choix qu'elles ont fait pour assurer la durabilité de leur activité.

D'autres exemples sont connus dans les régions Centre-Val de Loire et Ile-de-France. L'Oréal vise la neutralité carbone sur l'ensemble de ses sites industriels d'ici 2025, ceci incluant l'utilisation d'énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Certaines entreprises ont mis en place des systèmes de récupération de chaleur (cf. Pierre Fabre à Saint-Julien -en-Genevois) ; d'autres ont choisi des systèmes d'éclairages LED et des équipements à faible consommation d'énergie (Cosmo International Fragrances, sur son site de La Verrière, dans les Yvelines).

[Télécharger le Livre Blanc Energie](#) sur le site de Cosmed.

Portrait : Céline Tinet, Directrice Affaires réglementaires, Groupe SVR



Depuis 22 ans dans les affaires réglementaires, entre autres chez ALES Groupe, By Terry et Caudalie, Céline Tinet a rejoint il y a deux ans le groupe SVR dont elle est aujourd'hui la directrice des affaires réglementaires. Depuis le début de sa carrière, la facette réglementation et enregistrement à l'international a toujours existé. Céline Tinet a rejoint le groupe SVR, pour son

esprit familial, et pour la reconnaissance du travail accompli. Elle a mené de beaux défis, dès son arrivée, avec la Chine et d'autres pays en perspective, sans oublier les multiples réglementations qui voient le jour en Europe et qui donnent à l'équipe réglementaire les envies de se dépasser.

Le Groupe, au travers de ses marques Les Laboratoires SVR, Lazartigue, Le couvent, Musc Intime, a la chance d'être accompagné depuis 2021 du nouvel Ultim, le trimaran de François Gabart, Merconcept. En lien avec ce sponsoring à mission, le groupe crée le fonds de dotation KRESK 4 OCEANS pour comprendre et lutter contre la pollution marine.

Sous l'impulsion des Laboratoires SVR, Spring, Salveco et Le Rouge Français ont créé Les Imperturbables, un collectif multi-sectoriel engagé pour réduire et limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens, véritable enjeu de santé publique et de société. La mission de ce collectif est de permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés sur les produits de leur quotidien.

Pourquoi être adhérent Cosmed ? « Nous avons choisi Cosmed pour son approche collaborative et la proximité avec les soucis de tous les jours de ses adhérents ».

<https://fr.svr.com>

<https://lazartigue.com>

<https://fr.lecouventparfums.com>

<https://muscintime.fr>



26 et 27 mars 2025 : ne manquez pas le rendez-vous réglementaire de la filière

DEUX JOURS DE CONGRES

Ce Congrès est l'un des plus grands rassemblements d'industriels de la cosmétique sur les sujets réglementaires. Durant 2 jours, les dirigeants d'entreprise ainsi que les responsables et chargés des affaires réglementaires, de la recherche et du développement, de la toxicologie et de l'ingénierie qualité peuvent échanger sur leurs problématiques avec les autorités de tutelle, les associations partenaires et les autres professionnels du secteur, tout en s'informant sur les défis futurs.

Deux journées sont prévues :

Le 26 mars, venez explorer les substances dans le viseur ainsi que la réforme du règlement CLP. Atpar Beauty présentera le règlement PPWR ; Qolumn vous expliquera l'affichage environnemental QCE et comment réussir votre passeport produit digital européen. Une table-ronde s'intéressera plus spécifiquement aux défis et à la mise en œuvre du Règlement européen sur les microplastiques. La deuxième journée du 27 mars sera consacrée aux réglementations à l'international.

Les experts du secteur reviendront sur ce qu'attendent les entreprises, côté évaluation de la sécurité et BPF Chine, mais aussi sur les implications à venir du MOCRA. Un point spécifique sera fait par Reach 24h concernant la mise sur le marché sud-coréen d'un produit cosmétique. Enfin, retrouvez les panoramas inventaires chimiques, réglementations environnementales et ingrédients controversés, sous l'angle international. Une table-ronde clôturera la journée sur le thème de l'étiquetage « monde ».

EN PRESENCE DES AUTORITES

Venez échanger avec les autorités présentes : l'ANSES dressera un bilan de ses récents travaux. La DGCCRF proposera, comme chaque année, un constat de ce qu'elle relève lors des inspections et annoncera ses projets futurs. La Commission Européenne viendra exposer les substances qu'elle réglemente. Avez-vous réservé votre place ? [Téléchargez le programme](#) et [inscrivez-vous](#) sur le site de Cosmed.

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Au 4^e trimestre 2024 : décryptage de la loi Descrozaille ; Aromadays 2024 : mobilisation pour l'avenir des huiles essentielles en Europe ; révision du règlement cosmétique : où en sommes-nous ? ; peut-on encore exporter en Chine ? ; Business France : un atout à l'export ; Cosmed sensibilise les entreprises pour l'emploi des plus de 50 ans ; précarité étudiante : la Région Occitanie s'engage



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



... et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez le rapport du 4^e trimestre [sur le site de Cosmed](#).

RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE
DES ENTREPRISES DE LA FILIERE COSMETIQUE

4^{ème} Trimestre 2024



Les infos partenaires

SEMAINE FRANCILIENNE DE LA DONNÉE ET DE L'IA

La Région Ile-de-France, l'Institut Paris Région et Ile-de-France Mobilités organisent, du 11 au 14 mars, la Semaine francilienne de la donnée et de l'IA « Aux data citoyens ! ». Au programme : débats, tables-rondes, démonstrations. Deux journées « décideurs » sont notamment prévues : le 12 mars sur les assises de la data (à l'Hôtel de Région, à Saint-Ouen sur Seine) et le 13 mars sur les data et risques climatiques (à L'Institut Paris Région, à Saint-Denis).

Programme complet et inscriptions [sur le site de L'Institut Paris Région](#).

20^e EDITION DU CONCOURS ETUDIANT DE L'EBI

Axé sur la création d'entreprise et le marketing, le Challenge Concepts Entrepreneuriat de l'EBI encourage les étudiants à développer des projets innovants. La 20^e édition a eu lieu le 17 janvier. Le projet « Too hot and too cold », un duo de baumes à lèvres en stick conçus pour offrir un effet chauffant ou rafraîchissant selon les besoins, a remporté le 5^e prix.

Chaque année, environ 180 étudiants en 4^{ème} année, répartis en 12 groupes, travaillent sur des concepts de produits ou services alliant science, marketing et stratégie d'entreprise.

www.ebi-edu.com

INFORMATIONS BUSINESS FRANCE

Deux webinars sur les marchés cosmétiques auront lieu prochainement :

- Le 11 mars, à 10h : découvrez le marché des cosmétiques de la péninsule ibérique : explorez les tendances, attentes des consommateurs et opportunités clés en Espagne et au Portugal
- Le 10 avril, à 10h30 : découvrez les opportunités du marché nordique pour la beauté française : explorez les tendances, attentes des consommateurs et le marché de la cosmétique en Suède, Finlande et Danemark

Trouver ici le [lien de connexion pour le webinar sur le marché de la péninsule ibérique](#), et [celui pour le webinar sur le marché nordique](#).



Les échos des entreprises

ANTHONY LALLIER DIRECTEUR DES LABORATOIRES NATIVE

Après avoir travaillé chez Henkel, Bain & Company, et le groupe Naos, Anthony Lallier a rejoint la direction de Native, où il vise à accélérer la croissance internationale des marques françaises de beauté telles que Lierac, Phyto Paris et Roger & Gallet. Native, né de la cession de Roger & Gallet et d'autres marques à Impala en 2020, réalise près de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et compte 600 employés dans 12 pays.

ROC LANCE SON PREMIER SERUM LIFTANT EN STICK CONTENANT DU RETINOL

La marque RoC a lancé en décembre son premier sérum liftant en stick contenant du rétinol stabilisé, renforçant ainsi sa présence sur le marché des soins anti-âge. Le rétinol stabilisé, reconnu pour son efficacité contre le vieillissement cutané, a été amélioré par des avancées technologiques pour garantir sa stabilité et son efficacité.

<https://rocskincare.fr>

UN 2^e SITE POUR SISLEY A VENDOME

Sisley a investi 80 M€ dans une nouvelle usine à Vendôme. Ce site de 15,5 ha devrait permettre au groupe de doubler sa production d'ici 2030. La livraison de l'usine est prévue pour mars 2026, avec un début de production au second semestre de la même année, notamment pour les gammes Air Rituel et Neuraé.

<https://fr.sisley.com>

THE SMILIST REINVENTE LES CODES DES SOINS BUCCO-DENTAIRES

Lors de leur passage à « Qui veut être mon associé », François Bonnat et Ivan Kricak, fondateurs en 2020 de la marque The Smilist, ont séduit les investisseurs, dont Jean-Michel Karam, dirigeant de IOMA, qui a rejoint depuis peu le jury de l'émission. Le duo adopte les codes du luxe pour une nouvelle façon d'envisager les soins bucco-dentaires.

<http://thesmilist.co>

L'OREAL VEND DECLEOR ET SAINT GERVAIS MONT-BLANC

L'Oréal a cédé ses marques de beauté Decléor et Saint-Gervais Mont Blanc au groupe français Cospal. Le groupe décide ainsi de se concentrer sur ses marques phares comme La Roche-Posay et Vichy, suite à des performances décevantes dans sa division dermatologie. Cospal considère cette double acquisition comme une étape clé pour sa croissance, avec l'intention de revitaliser ces marques tout en préservant leur héritage.

<https://cospal.webia.com>

39^e EDITION DES PRIX D'EXCELLENCE DE LA BEAUTE MARIE CLAIRE

De nombreuses marques ont été récompensées lors de la 39^e édition des Prix d'excellence de la Beauté Marie-Claire : Caudalie (prix formulation), Chanel (prix de la sensorialité), Les Secrets de Loly (prix de la création capillaire), Melvita (prix coup de cœur du jury) et d'autres encore.

Les financements

CAP PME PMI EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Dans le cadre du SRDEII AMBITIONS 2030 de la Région Centre-Val de Loire, le Contrat d'Appui aux Projets (CAP) PME-PMI soutient les entreprises locales dans leurs initiatives de création, reprise, développement, et innovation. Les investissements admissibles incluent ceux liés à la création, au développement, à la recherche et à l'innovation, avec des aides variant de 10 000 € à 400 000 €. Le taux d'aide peut atteindre 30 % des dépenses, avec des versements effectués en une à trois fois. Les demandes doivent être adressées aux services régionaux compétents, accompagnées des détails du projet.

POUR LES START-UP DE PARIS-SACLAY

Le SPRING 50 est un concours annuel qui met en avant les 50 startups les plus innovantes de l'écosystème Paris-Saclay. En 2024, ces startups ont levé 385 millions d'euros grâce à des rencontres d'affaires. L'objectif de cet événement, dont une nouvelle édition est prévue les 20 et 21 mai 2025, est d'augmenter la visibilité des startups et de les connecter aux investisseurs et acteurs de l'innovation en France et à l'étranger.

Informations et candidatures jusqu'au **7 mars 2025** sur le site de <https://paris-saclay-spring.com/spring50>

ROAD TO EXPORT: NOUVEL APPEL A CANDIDATURES

La CCI Ile-de-France accompagne pendant 6 mois les TPE/PME disposant d'une chaîne de production dans la région, et ayant un chiffre d'affaires à l'export inférieur à 10 % de leur CA global.

Le programme Road to Export est un programme d'accélération sur mesure pour réaliser un diagnostic, définir les marchés à prioriser et porteurs. Des ateliers sont proposés et encadrés par des experts. Le coût réel du programme est de 12 000 € HT dont 10 000 € sont pris en charge par la Région. Le programme revient donc à 2 000€ HT aux entreprises.

Appel à candidature jusqu'au **28 février 2025**.

Informations [sur le site de la CCI](#).